

RAPPORT ANNUEL 2017

SOMMAIRE

Préambule	3
Soutien technique et financier	3
Aides pédagogiques	4
Actions partenariales	5
MOOCs	6
Rapport financier	7
Annexes.....	9

Préambule

En 2017, la mission de Mairie 2000 s'est recentrée sur les actions partenariales comme cela l'avait été demandé lors de la réunion du CA de mars 2017, ce qui a permis de réduire le volume des aides financières. Pour autant, Mairie 2000 ne s'est pas éloignée de sa mission d'intérêt général (le soutien et le développement de la formation des élus) puisque la majorité des actions soutenues sont des actions non partenariales.

« L'application stricte des règles d'attribution des aides a pour conséquence une baisse significative du nombre d'AD soutenues et, de fait, une diminution du volume des aides attribuées. »

Soutien technique et financier

92 537



C'est le montant des aides directes et indirectes accordées aux associations départementales. Le coût total consacré par les AD à leurs actions de formation s'élève à **207 247 €**.

308

sessions de formation ou d'information soutenues par Mairie 2000



11 236

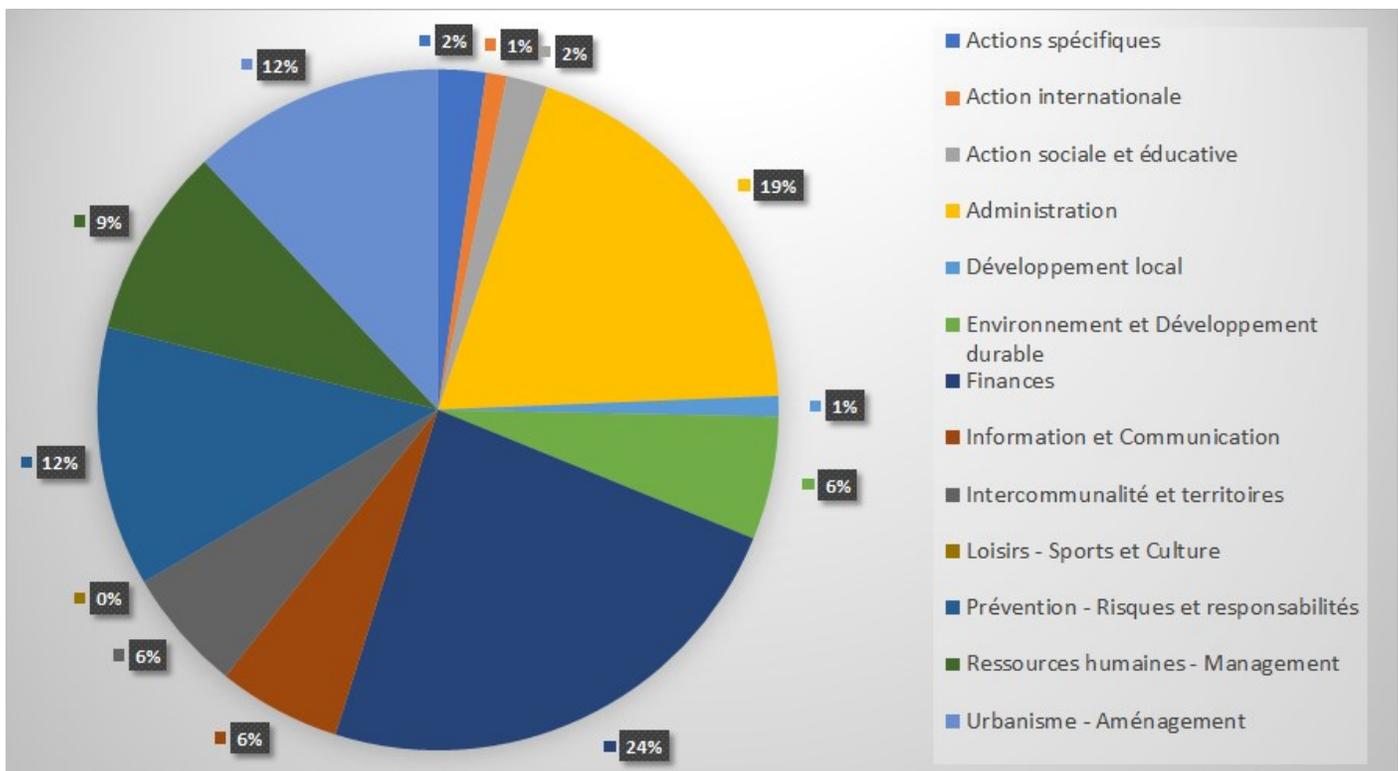
participants



C'est le nombre d'associations départementales bénéficiaires des aides de Mairie 2000 en 2017.

En résumé, un nombre d'actions et d'AD en baisse et un coût moins élevé pour Mairie 2000. Près de la moitié des associations départementales de maires dispose de l'agrément formation des élus qui leur permet de facturer les sessions et d'assurer ainsi un équilibre budgétaire sur ce type d'actions, ce qui réduit le nombre de demandes d'aides puisque nous ne soutenons que les actions défici-

taires. Ainsi l'aide de Mairie 2000 n'est plus d'ordre financier mais technique, le soutien financier n'intervenant que pour le financement de sessions d'informations gratuites pour les élus. A noter, les chiffres annoncés ne prennent en compte que les actions pour lesquelles l'aide financière de Mairie 2000 a été sollicitée.



Aides pédagogiques

En complément de l'appui financier apporté aux AD pour l'organisation de réunions de formation ou de sensibilisation, Mairie 2000 accorde des subventions dites pédagogiques. Ces subventions sont destinées à aider les AD dans l'acquisition de matériel utile pour l'organisation de séquences de formation, dans la réalisation de publications pédagogiques destinées aux élus ou dans le financement d'opérations atypiques mais néanmoins pédagogiques. En 2017, ce système a permis à 8 associations de s'équiper en matériel ou de cofinancer des livrets pédagogiques. Le CA du 7 décembre 2017 a diminué l'enveloppe destinée à ce type d'aides et les a recentré sur l'acquisition de matériel pédagogique.

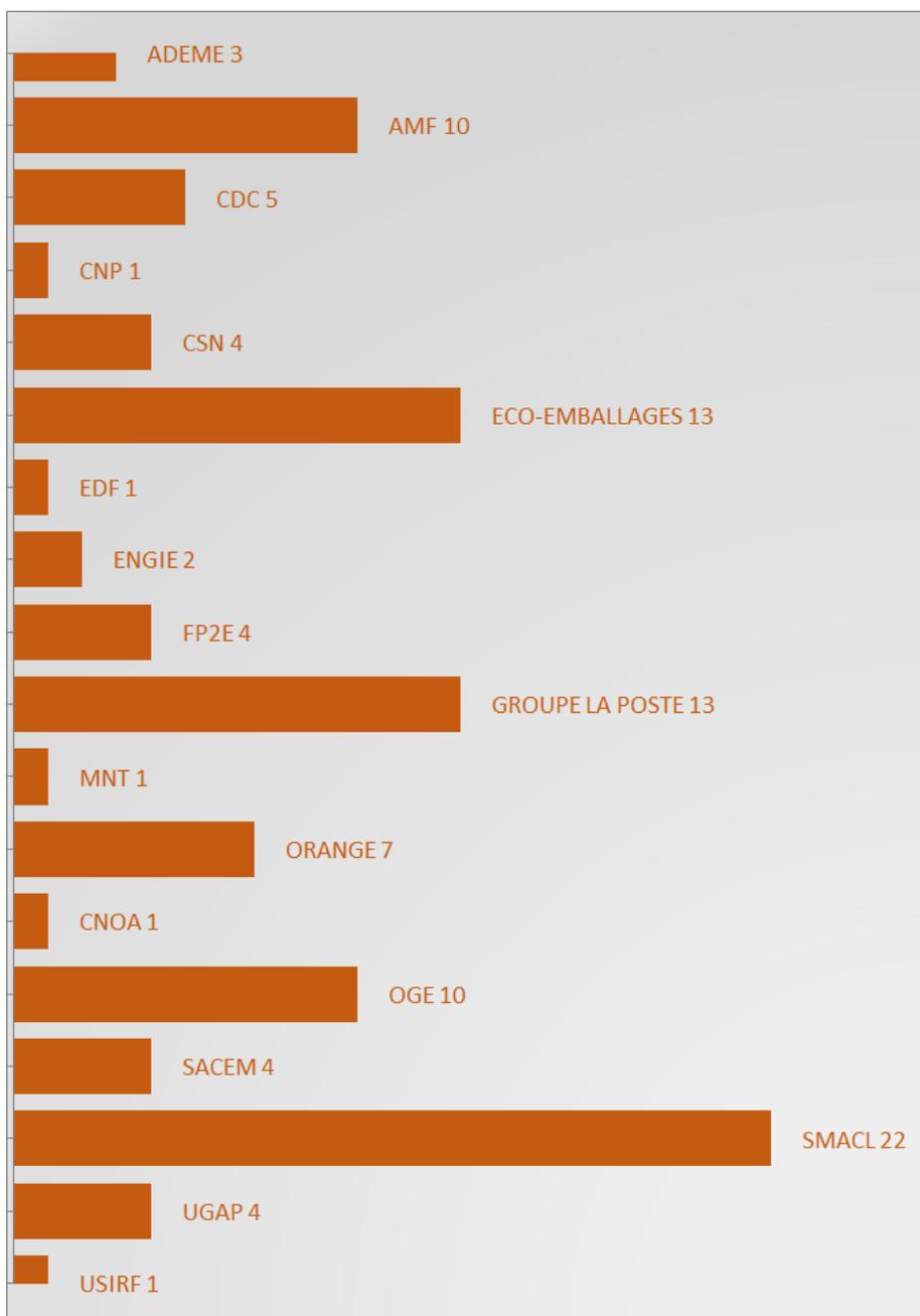
Thèmes abordés

Les thèmes abordés en priorité sont les mêmes que les années précédentes : Finances (24%), Administration et Gestion communale (19%), Risques et responsabilités à parts égales avec l'urbanisme (12%).

Actions partenariales

En 2017 on recense **99 actions partenariales** dans les territoires contre 71 en 2016 (liste en annexes du dossier). À compter de 2018, le nombre de sollicitations va vraisemblablement augmenter puisque la priorisation des actions partenariales devrait commencer à produire son effet.

Nombre d'interventions des partenaires



La liste complete des interventions figure en annexes.

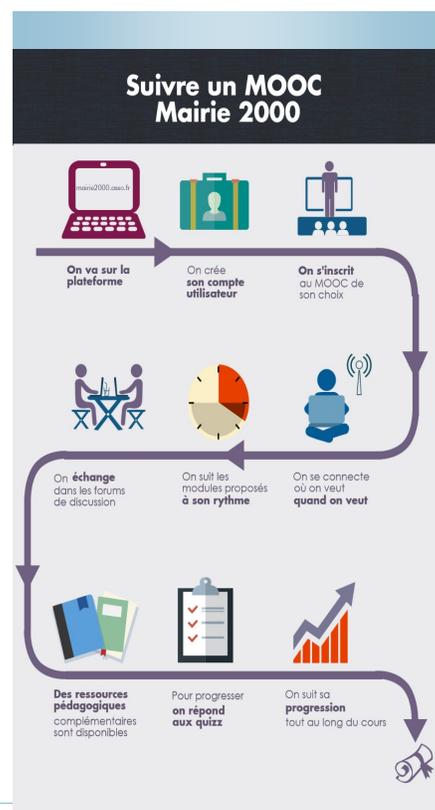
Les Moocs

La plateforme de MOOC comprend désormais 3700 participants. Elle s'est enrichie d'un nouveau thème : « Le maire employeur » en cours de publication.

Le MOOC sur la gestion de l'eau a été actualisé pour tenir compte des évolutions législatives, en particulier celles liées à la loi GEMAPI.

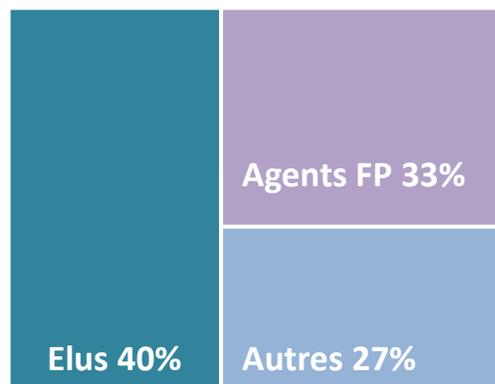
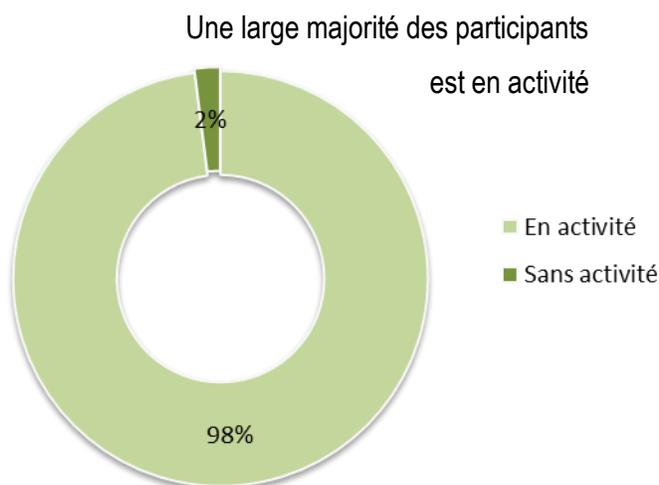
À noter 2 nouveautés qui rendent les mooc plus attractifs :

- Une rubrique « activités pédagogiques » qui présente des jeux ou quiz en lien avec la thématique abordée
- La possibilité d'organiser des rendez-vous en direct avec les intervenants sous forme de hang-out (un test avec la SMACL a permis de vérifier que l'outil ne représentait pas de difficulté particulière pour les élus).



« La pédagogie développée par les mooc correspond aux attentes d'une certaine catégorie d'élus : les actifs peu disponibles pour assister à des réunions physiques »

La plateforme en chiffres



Les élus constituent la plus grosse effectif des inscrits

Membres adhérents

ADEME / CDC / CITEO / CNP
ASSURANCES / CONSEIL
NATIONAL DE L'ORDRE DES
ARCHITECTES / CONSEIL
SUPERIEUR DU NOTARIAT /
EDF / FP2E / ENGIE / GEMA
(représenté par la SMACL) /
GROUPE LA POSTE / MNT /
ORANGE / ORDRE DES GEO-
METRES EXPERTS / RTE /
SACEM / UGAP / USIRF

Rapport financier

Les cotisations ont été collectées pour un montant de 247 500 €. A l'exception de l'ADEME, dont le montant de la cotisation n'avait pas été provisionné dans leurs engagements 2017, tous les adhérents sont à jour de leur cotisation. L'adhésion du Conseil supérieur du Notariat étant intervenue en milieu d'année, la cotisation appelée s'est élevée à 7 500€ soit la moitié d'une cotisation normale. Au 31/12/2017, outre l'AMF, l'association comptait 18 membres .

Prévisions budgétaires

Pour rappel, les prévisions budgétaires pour l'année 2017 (révision des prévisions lors du CA du 7 décembre 2017) s'établissaient comme suit :

RECETTES (€)		DEPENSES (€)	
COTISATIONS	277 500	PERSONNEL	122 000
		FONCTIONNEMENT	12 500
		MISSIONS	3 500
		FORMATION / INFORMATION	139 500
TOTAL	277 500	TOTAL	277 500

Compte de résultat simplifié

L'arrêté des comptes établi par le Cabinet d'experts-comptables YSECA s'établit comme suit :

PRODUITS	
Cotisations	262 500
Produits financiers	3 790
TOTAL PRODUITS	266 290 €
CHARGES	
Personnel	123 220
Fonctionnement	11 089
Missions	2 659
Formation et information	92 537
TOTAL CHARGES	229 505 €

L'exercice 2017 présente un excédent de 36 785 € qui sera versé au fonds associatif. Rappelons que ce fonds a pour vocation à être abondé chaque année de façon à permettre le financement des opérations exceptionnelles proposées lors des renouvellements des mandats locaux.

L'application stricte des modalités d'attribution des aides financières a permis de respecter les prévisions budgétaires et ce malgré le non-paiement d'une cotisation.

ANNEXES

- Soutien financier des associations départementales, liste globale des aides versées
- Détail des actions
- Liste des interventions partenariales
- Aides versées VS interventions partenaires
- Résultat financier détaillé

